

1. Quels engagements concrets prenez-vous pour faire de la participation citoyenne et du soutien à la vie associative locale un pilier de votre projet municipal ?

La participation citoyenne doit être concrète, proche du terrain et utile aux décisions municipales. Nous voulons redonner la parole aux habitants en organisant régulièrement des consultations locales sur les grands projets de la commune, en développant des conseils de quartier actifs et en permettant aux citoyens de faire remonter directement leurs propositions et préoccupations.

Nous souhaitons également soutenir fortement la vie associative, qui est un acteur essentiel de la vitalité locale, notamment dans les domaines du sport, de la culture, de l'entraide et de la transmission des valeurs. Les associations qui favorisent l'engagement, la responsabilité et le lien social seront encouragées. La municipalité simplifiera l'accès aux subventions, mettra davantage d'équipements municipaux à disposition et veillera à une gestion transparente et responsable de l'argent public. Notre priorité sera de soutenir les associations qui contribuent concrètement à la cohésion locale et à l'enracinement dans la vie de la commune.

2. Quels moyens comptez-vous mettre en place pour soutenir une école publique laïque, forte et émancipatrice ? Concernant les établissements privés sous contrat, pensez-vous ou non les financer au-delà des obligations légales ?

L'école doit transmettre les savoirs fondamentaux, les valeurs de la République et le sens de l'effort. La commune doit donc garantir des écoles publiques bien entretenues, sûres et propices à l'apprentissage. Nous investirons dans la rénovation des bâtiments scolaires, dans des équipements de qualité et dans des activités périscolaires qui valorisent le sport, la culture et la citoyenneté.

Nous serons également particulièrement vigilants au respect de la laïcité à l'école et au maintien d'un cadre éducatif exigeant, respectueux de l'autorité des enseignants et favorable à la réussite des élèves.

Concernant les établissements privés sous contrat, ils font partie du paysage éducatif et offrent aux familles une liberté de choix qu'il faut respecter. Toutefois, la commune respectera strictement le cadre légal en matière de financement. Les moyens municipaux doivent en priorité servir à renforcer l'école publique, qui demeure le socle du service public d'éducation.

3. En complément, comptez-vous développer des actions éducatives ou de formation sur votre territoire, pour tous et tout au long de la vie ? Si oui, lesquelles et comment ?

Oui. Nous voulons développer une politique locale de formation qui valorise l'apprentissage, la transmission des savoir-faire et l'insertion professionnelle. La commune doit être un acteur qui facilite l'accès à la formation tout au long de la vie, notamment pour les jeunes, les personnes en reconversion et les demandeurs d'emploi.

Nous soutiendrons des partenariats avec les entreprises locales, les centres de formation et les acteurs économiques afin de favoriser l'apprentissage, les stages et la découverte des métiers. L'objectif est de rapprocher l'éducation et le monde du travail, en valorisant les filières techniques, artisanales et professionnelles qui sont essentielles à l'économie locale.

La municipalité pourra également soutenir des initiatives locales comme des conférences, des ateliers ou des formations ouvertes aux habitants, notamment dans les domaines de la culture, de la

citoyenneté et des compétences professionnelles. Cette approche permettra de renforcer l'autonomie des habitants et de valoriser le mérite, l'engagement et la responsabilité individuelle.

4. Comment comptez-vous accompagner l'éducation au numérique et aux médias tout au long de la vie (garantir l'accès aux droits, lutter contre la fracture numérique, encourager l'esprit critique) ?

Le numérique est aujourd'hui indispensable pour accéder aux services publics, à l'information et à l'emploi. La municipalité doit donc accompagner les habitants afin que personne ne soit laissé de côté face à ces évolutions.

Nous développerons des ateliers de formation au numérique dans les équipements municipaux, notamment pour les seniors ou les personnes éloignées du numérique, afin de faciliter leurs démarches administratives et leur accès aux services publics. Des espaces d'accompagnement pourront être proposés dans les médiathèques ou les structures municipales pour aider les habitants dans leurs démarches en ligne.

Nous voulons également encourager l'esprit critique face aux informations diffusées sur internet et les réseaux sociaux. Des actions de sensibilisation pourront être menées, notamment auprès des jeunes, afin de développer une utilisation responsable du numérique, lutter contre la désinformation et promouvoir une culture du débat fondée sur les faits, la responsabilité et le respect des valeurs républicaines.

6. Quelle culture comptez-vous promouvoir ? Comment lever les barrières d'accès ?

Nous défendons une culture enracinée dans l'histoire et l'identité française, valorisant le patrimoine, la langue, la transmission et la création contemporaine exigeante. Il s'agit de soutenir nos musées, bibliothèques, associations locales et artistes qui font vivre nos territoires.

Pour lever les barrières, nous voulons renforcer l'éducation artistique à l'école, développer les partenariats entre collectivités et acteurs culturels, et simplifier les dispositifs d'aide existants afin qu'ils bénéficient réellement aux familles, notamment en milieu rural et périurbain.

7. Comment promouvoir les activités physiques et sportives pour tous ?

Le sport est un levier de cohésion et de discipline. Nous soutiendrons prioritairement les clubs locaux, piliers de la vie associative, en allégeant leurs contraintes administratives et en investissant dans les équipements de proximité. Nous valoriserons également le sport à l'école et encouragerons la pratique régulière, notamment via des partenariats avec les fédérations sportives et les collectivités.

8. Favoriser l'accès à la mobilité et aux vacances pour les jeunes ?

Oui. Nous voulons développer les transports régionaux et soutenir les initiatives locales favorisant la mobilité des jeunes (apprentissage, stages, engagement associatif). Concernant les vacances, nous renforcerons les dispositifs existants pour les familles modestes et encouragerons les colonies et séjours éducatifs, en partenariat avec les communes et les associations

9. Quelle place pour la transition écologique ? Quelles priorités ?

La transition écologique doit être pragmatique, fondée sur l'innovation et la souveraineté

énergétique. Nous défendons une écologie de responsabilité : relocalisation industrielle, soutien au nucléaire et aux énergies décarbonées, modernisation des transports et protection de nos paysages et de notre agriculture.

L'objectif est de concilier écologie, compétitivité économique et pouvoir d'achat, sans imposer de contraintes excessives aux ménages et aux entreprises.

10. Comment associer les jeunes à la décision publique et reconnaître leur initiative ?

Nous voulons responsabiliser les jeunes en leur donnant de véritables espaces d'expression, comme un conseil municipal des jeunes doté de moyens concrets et consulté sur les projets qui les concernent. Nous soutiendrons également l'engagement associatif, l'apprentissage, le service civique et les initiatives entrepreneuriales locales. L'objectif est clair : encourager l'autonomie, le mérite et l'esprit d'initiative plutôt qu'une logique d'assistanat.

11. Garantir l'expression de toutes les opinions et le soutien aux associations ?

Oui, nous nous engageons à garantir la liberté d'expression dans le respect strict de la loi républicaine et de l'ordre public. La pluralité des opinions est une richesse démocratique.

Le soutien municipal aux associations devra reposer sur l'intérêt général, la qualité et l'utilité de leurs projets pour la commune — non sur leur proximité idéologique avec l'équipe municipale. En contrepartie, nous exigerons transparence, respect des règles et neutralité politique dans l'usage des fonds publics.